

Le sabordage de la flotte française de Toulon du 27 novembre 1942 : Pétain responsable ?

écrit par Cachou | 18 janvier 2023



LE SABORDAGE DE LA FLOTTE DE TOULON DU 27 NOVEMBRE 1942 : PÉTAIN RESPONSABLE ?

INTRODUCTION

Habitant dans le Var, département dans lequel se trouve la ville de Toulon, l'extraordinaire événement du sabordage de la flotte française du 27 novembre 1942 dans cette même ville intéresse tout particulièrement votre serviteur.

Cet événement majeur de la seconde guerre mondiale présente deux aspects :

1. Il est à l'honneur de la France de ne pas avoir livré ses bateaux à l'envahisseur allemand
2. Il est au déshonneur de la France d'avoir sabordé ses bateaux alors qu'ils auraient pu, sans difficultés, quitter la rade de Toulon pour rejoindre les forces alliées d'une part, et d'être le fruit de la collaboration avec l'occupant d'autre part.

Le propos de ces quelques lignes n'est surtout pas de mettre en exergue le débat du "*Pour ou contre Pétain*" ou "*Pétain, traître ou héros ?*". Son objectif est de relater des faits, et rien que des faits.

Cependant, un tel débat serait légitime, comme tous les débats présentant des arguments recevables de chaque côté. Seule la synthèse de chacun lui permet d'en tirer la conclusion qu'il souhaite en son âme et conscience.

CHOC MAJEUR

Quel choc épouvantable, quelle tragédie, que ce sabordage de la marine militaire française à Toulon le 27/11/1942 ! Quel choc pour tous les marins militaires français ! Même du côté des décideurs de ce sabordage, le choc a été violent.

Mais pourquoi donc cette marine française militaire qui était une des meilleures du monde, la deuxième paraît-il, a-t-elle décidé de s'auto détruire le plus massivement possible ? Sur l'ensemble de la flotte française stationnée à Toulon, 90 % a été sabordé ce 27/11/1942. C'est ce que nous allons voir dans ces quelques lignes, afin de mieux comprendre cet événement que votre serviteur qualifierait comme étant un des principaux de la seconde guerre mondiale.



Il faut commencer par un petit rappel, qui n'est pas directement lié à ce sabordage, mais qui a marqué les esprits de certains hauts responsables de l'amirauté française, **et a joué dans la décision du sabordage** : la destruction de la flotte militaire française à Mers el-Kébir par les Anglais sur ordre de Churchill.

Votre serviteur a réalisé un PDF complet de 27 pages abordant de nombreux aspects de ce sabordage non relatés dans cet article, PDF consultable et/ou téléchargeable. [Cliquez ici.](#)

MERS EL-KÉBIR > RÉSUMÉ

Après la déclaration de guerre de la France envers l'Allemagne du 3 septembre 1939, le Maréchal Pétain a établi une collaboration avec l'envahisseur allemand par l'armistice du 22/06/1940. Les Anglais ont considéré que la France passait du côté de leurs ennemis. La flotte française devenait ainsi une menace pour l'Angleterre.



Dans l'article 8 de cet armistice, l'Allemagne précise qu'elle n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnée dans les ports sous contrôle allemand. Churchill n'a jamais cru à la parole d'Hitler, et bien lui en a pris, car la dite promesse n'a pas duré bien longtemps comme on pouvait s'en douter.



Amiral Darlan

Churchill demande alors à toutes les forces navales

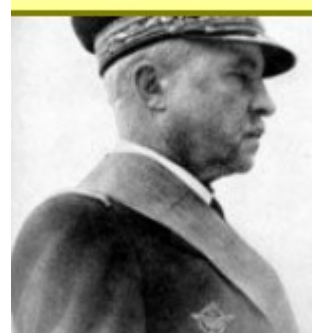
françaises, où qu'elles se trouvent, de se neutraliser ou de rejoindre la Royal Navy. C'est un ultimatum. L'amiral Darlan grand patron de la marine française, refuse catégoriquement. Churchill lance l'Opération Catapult.

La Royal Navy bombarde la flotte militaire française qui se trouvait à Mers el-Kébir, près d'Oran, en Algérie, les 2 et 3 juillet 1940. Le bilan très lourd : 1 297 tués et 350 blessés chez les marins français. L'Opération Catapult se déroule également dans d'autres pays.

Votre serviteur a consacré un article complet dans RR sur Mers el-Kébir. Pour y accéder, [cliquer ici](#).

Il est important de rappeler ces événements de Mers el-Kébir parce que l'amiral Jean de Laborde commandant la force de Haute Mer (grosse partie des navires de la rade de Toulon) en a gardé un souvenir très amer et une haine envers Churchill, ainsi que d'autres. **Et cela a pesé dans le sabordage de la flotte de Toulon dont il a donné l'ordre.**

Amiral LABORDE



L'ORIGINE DU MAL

L'origine du mal est, de toute évidence, la signature de l'armistice du 22/06/1940 en son l'article 8 suscité. **La collaboration étant ainsi décrétée, l'attitude des militaires français les mettait dans une situation hors normes : collaborer et non se battre à l'envahissement de leur pays. S'ils choisissaient le combat, ils entraient dans la résistance.**

SIGNATURE DE L'ARMISTICE DU 22 JUIN 1940



LES RÉACTIONS POLITIQUES ET DES HAUTS MILITAIRES À L'ARTICLE 8



Le 23 juin 1940, à Bordeaux, M. Paul Reynaud après avoir pris connaissance de la clause navale de l'armistice, avait demandé à parler à Darlan. Ce dernier lui a affirmé que *"Quoi qu'il arrive et quelles que soient les circonstances, jamais nos bateaux de guerre ne seraient utilisés par d'autres que par nous, qu'ils resteraient français ou seraient détruits"*.

En effet, Darlan prévoyait cependant que les Allemands

s'accapareraient un jour ou l'autre de la flotte française mouillant à Toulon. Il avait donc donné les ordres suivants, et ce dès 1940, à ses hauts gradés subordonnés :

1. *Les navires de guerre doivent rester français avec pavillon français et équipage français.*
2. *Des précautions d'auto-sabotage doivent être prises pour que l'ennemi ou étranger s'emparant d'un bâtiment par force ne puisse s'en servir.*
3. *Dans le cas où la Commission allemande d'armistice décidait autrement que dans le 1, les navires seront soit conduits aux États-Unis, soit sabordés. En aucun cas ils ne devront être laissés intacts à l'ennemi.*
4. *Les navires ainsi réfugiés à l'étranger ne devront pas être utilisés à des opérations de guerre contre l'Allemagne ou l'Italie sans ordre du CEC (Centre d'entraînement commando) EMF (État-Major de Force ; École militaire de la Flotte) .*

Mais Darlan savait que ce qu'il disait était faux car Toulon n'était plus sous ses ordres le 10/11/1942 lorsque le maréchal Pétain décidait d'assumer lui-même les commandements des forces de terre, de mer et de l'air.

Votre serviteur a réalisé un PDF complet de 27 pages abordant de nombreux aspects de ce sabordage non relatés dans cet article, PDF consultable et/ou téléchargeable. [Cliquez ici.](#)

L'OPÉRATION ATILA (ANTON)



C'est le nom initial du plan allemand d'invasion de la zone libre pendant la seconde guerre mondiale. Elle a été pensée en 1940 est finalement exécutée en 1942 dans une version modifiée appelée par les Allemands Opération Anton. Malgré les accords signés, Hitler préparait en douce, et ce dès le 10/12/1940, la mise en place du dispositif qui devait permettre deux ans plus tard l'invasion brutale de la zone sud française en totale violation de la convention d'armistice, puis ensuite le coup de force sur Toulon.

L'OPÉRATION TORCH

Opération Torch	
 Débarquement sur les côtes de l'Afrique du Nord.	
Informations générales	
Date	Du 8 au 16 novembre 1942
Lieu	Maroc, Algérie
Issue	Victoire des Alliés et changement de camp des forces françaises d'Afrique du Nord
Belligérants	
 États-Unis  Royaume-Uni  Résistance française	 État français  Reich allemand

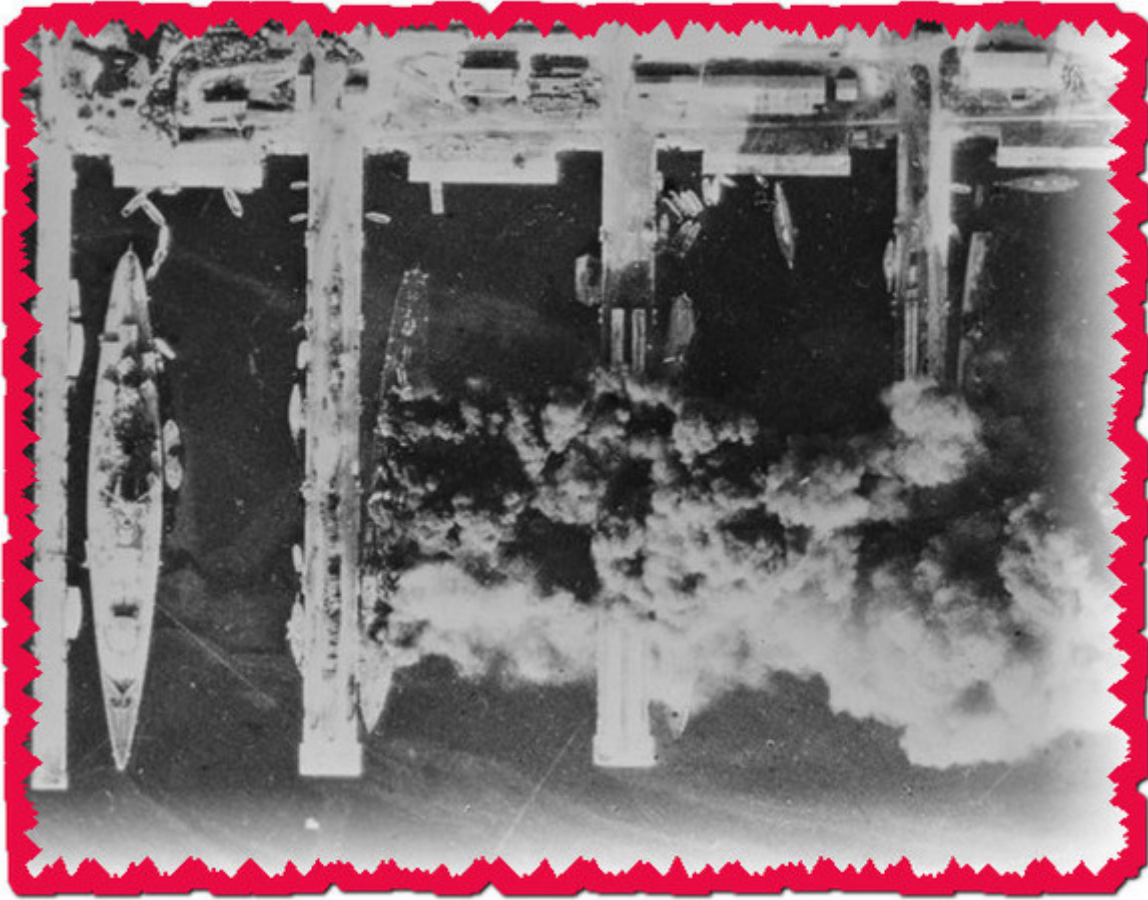
En novembre 1942, les américains lancent l'Opération Torch. Entrés dans la guerre depuis le 7 décembre 1941, depuis Pearl Harbour, l'Opération Torch consiste en un débarquement des Alliés le 8 novembre 1942 en Afrique du Nord (Maroc et Algérie).

Le but était d'établir une base de départ pour l'assaut ultérieur de la forteresse Europe.

Ce débarquement marque, avec la victoire britannique d'El Alamein en Égypte, le début du reflux de l'Axe (Allemagne, Italie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, Croatie) en Europe et en Afrique du Nord.

L'OPÉRATION LILA

Sabordage de la flotte française dans la rade de Toulon le 27 novembre 1942



Qu'est-ce que l'Opération Lila ?

La plus grande partie de la flotte française a été sabordée à Toulon le 27 novembre 1942 sur l'ordre de l'Amirauté, en réaction à l'opération Lila ordonnée par Hitler consistant à la capture de la flotte du régime de Vichy par le Troisième Reich. Près de 90 % de la flotte française stationnée dans la base navale de Toulon est détruite ; quelques rares unités appareillèrent, échappant tant au sabordage qu'à la capture par les forces de l'Axe.

À la suite des combats de Mers-el-Kebir, les navires de la marine française sont concentrés à Toulon où ils restent sous contrôle français mais sont soit désarmés, soit privés de carburant comme expliqué plus haut.

À Toulon, le commandement était partagé entre l'amiral Jean de

Laborde, qui dirigeait les Forces de Haute Mer (flotte de haute mer) et l'amiral André Marquis, le préfet maritime qui supervisait la base.

Le commandant des forces françaises de Vichy, l'amiral François Darlan, lors d'un voyage en Afrique du Nord (venu à l'improviste au chevet de son fils Alain, gravement malade), a été capturé lors de l'Opération Torch. De partisan acharné de la politique de collaboration du maréchal Pétain avec l'Allemagne nazie (il a été ministre de la Marine du premier gouvernement du régime de Vichy puis, en février 1941, chef du gouvernement vichyste), en novembre 1942, il se rallie avec réticences et hésitations aux Alliés. L'amiral exerce dès lors le pouvoir sur une partie des colonies africaines de la France, avant d'être assassiné quelques semaines plus tard.

Il ordonne à De Laborde de naviguer vers Dakar avec la flotte. Connaissant le changement de loyauté de Darlan et n'aimant personnellement pas son supérieur, de Laborde a ignoré la demande. Hitler poursuit ainsi son objectif de prendre la flotte.

Il règne une terrible confusion des deux côtés des belligérants. Les ordres et contre-ordres fusent de partout. Les Allemands sont complètement perdus dans l'arsenal. À 4h30, ils font prisonnier l'amiral Marquis, mais l'amiral Robin, chef d'état-major de l'amiral Marquis, en pyjama, a le réflexe de s'enfermer dans son bureau. Il saute sur son téléphone et appelle le major général de l'arsenal, le contre-amiral Dornon, lequel retransmet aussitôt l'ordre de sabotage à l'amiral Laborde à bord du *Strasbourg*. Pour le moment, les Allemands négligent le réseau marine, et la communication est obtenue instantanément.

Votre serviteur a réalisé un PDF complet de 27 pages abordant de nombreux aspects de ce sabotage non relatés dans cet article, PDF consultable et/ou téléchargeable. [Cliquer ici.](#)



Mais les Allemands ont pris le contrôle de tous les points sensibles. C'est la raison pour laquelle le vice-amiral de Laborde ordonne : *"Faire faire le branle-bas sur tous les bâtiments"*. L'ordre est diffusé de navire en navire.

Va-t-on allumer les feux ou procéder aux opérations de

sabordage ? La décision en revient au vice-amiral de Laborde qui hésite.

En termes marins, l'expression "Allumer les feux de navigation" fait référence à des lumières faisant partie de l'équipement de sécurité requis à bord d'une embarcation. Ceux-ci varient en fonction du type et des dimensions de l'embarcation. Ces lumières sont allumées lorsque le navire prend la mer.

Contre-amiral Bléhaut



Un des subordonnés de Laborde, le contre-amiral Bléhaut, dira ensuite que, les pleins de mazout et d'armes étant faits, la flotte aurait pu sortir au début de novembre. Mais de Laborde s'entêtait, et écrivait en 1943 : « Les six mille officiers et marins des forces de haute mer peuvent jurer que je n'ai jamais cessé de leur communiquer ma haine des Anglo-Saxons, antérieure même à Mers el-Kébir, que je n'ai jamais songé à faire appareiller la flotte pour les joindre. ».

Jugé à la Libération par la Haute Cour de justice, l'amiral de Laborde est, le 28 mars 1947, condamné à mort avant de bénéficier de la grâce du président Auriol qui transforme l'arrêt en peine de détention perpétuelle, puis gracié en septembre 1951. Il est mort dans son lit en 1977 à l'âge de 98 ans.

Les Allemands sont arrivés aux portes de la base navale et à 5 h 25, les chars allemands entrent dans l'arsenal. Va-t-on allumer les feux ou procéder aux opérations de sabotage ? La décision en revient au vice-amiral de Laborde qui hésite.

Puis il donne l'ordre de saborder depuis son vaisseau amiral Strasbourg conformément aux plans préparés dès 1940 pour le cas où des forces indépendantes du gouvernement de Vichy

*menaceraient des navires français, par le message suivant :
"Ici amiral Forces haute mer, sabordez la Flotte, sabordez la Flotte".*

Pendant que le sabordage est en cours, Laval conduit une réunion improvisée avec plusieurs amiraux et officiers généraux afin d'essayer d'arrêter le sabordage. Sans succès.

Pierre Laval



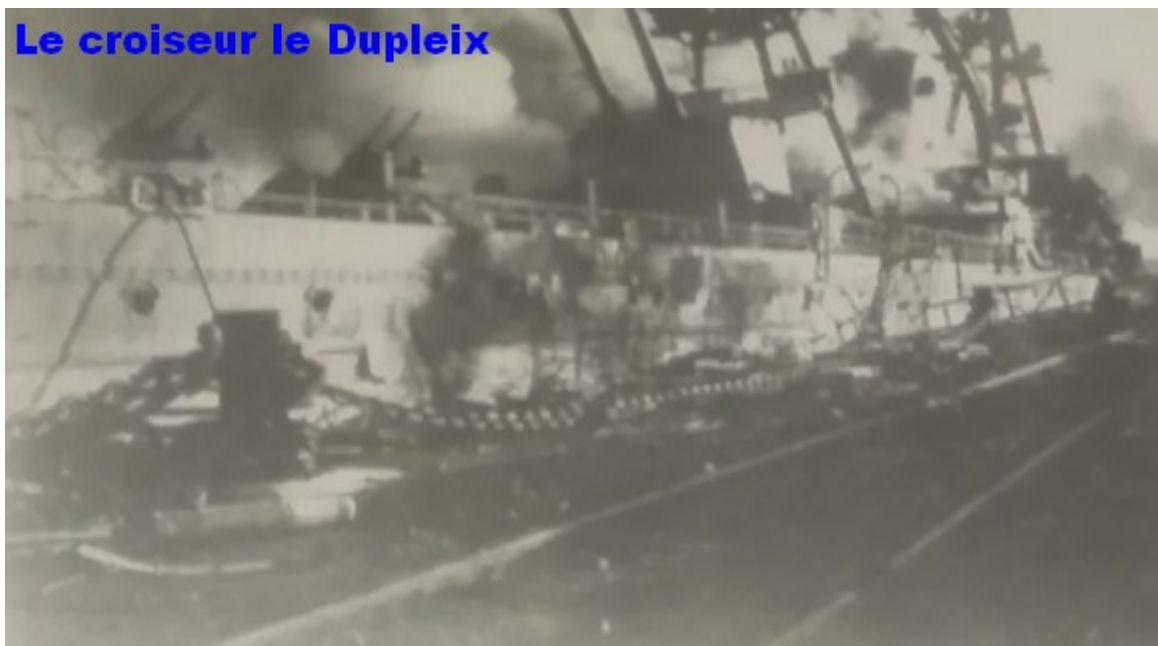
Hitler est en train de perdre la partie et la Flotte Française ses plus beaux bâtiments, l'essentiel de sa puissance opérationnelle.

Le haut commandement ennemi est furieux mais n'accuse pas Vichy : *"Une partie de la flotte française s'est sabordée malgré les ordres contraires du gouvernement français"*. Laval écrit à Hitler avec un propos condescendant qui cherche à la fois à se justifier et à regretter ce qui vient de se produire.

Le croiseur le Colbert

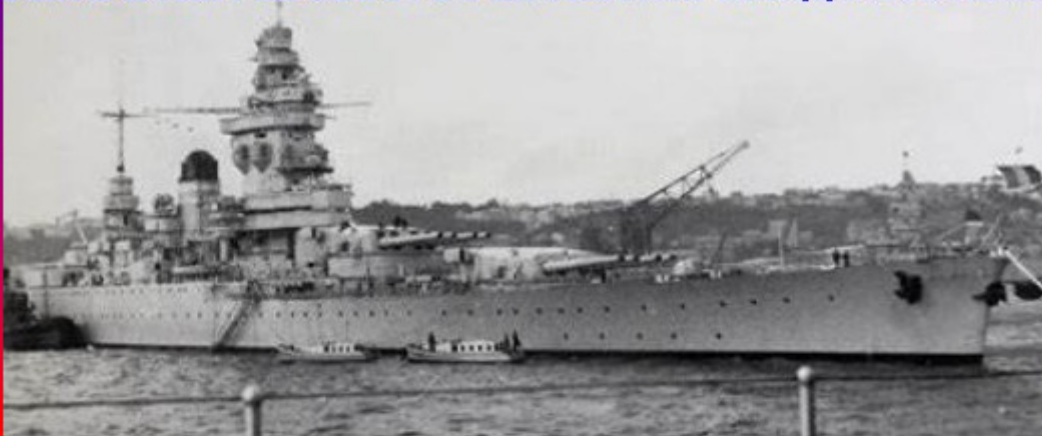


Le croiseur le Duplex



Votre serviteur a réalisé un PDF complet de 27 pages abordant de nombreux aspects de ce sabordage non relatés dans cet article, PDF consultable et/ou téléchargeable. [Cliquer ici.](#)

**LE CUIRASSÉ STRASBOURG DANS LE PORT DE BREST,
JUSTE AVANT LE DÉBUT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**



... ET APRÈS LE SABORDAGE



Le cuirassé Strasbourg était le navire amiral de Jean de Laborde, amiral-commandement les Forces de Haute Mer (flotte de haute mer). Cette Force était composée de 38 bâtiments de combat neufs ou récents en 1939. Elle représentait, en tonnage, un quart des navires de guerre français encore à flot. C'est l'amiral Jean de Laborde qui, le 27 novembre 1942 à 5 h 45 du matin, donne l'ordre de sabordage conformément aux plans préparés dès 1940 pour le cas où des forces indépendantes du gouvernement de Vichy menaceraient des navires français.

Les conséquences du sabordage

De tout cela, dans les combats du 27 novembre, les Français ont perdu 12 tués et 26 blessés, tandis que les Allemands ont

subi un blessé. En sabordant la flotte, les Français ont détruit 77 navires, dont 3 cuirassés, 7 croiseurs, 15 destroyers et 13 torpilleurs. Cinq sous-marins ont réussi à démarrer, trois atteignant l'Afrique du Nord, un l'Espagne et le dernier contraint de se saborder à l'embouchure du port. Le navire de surface Leonor Fresnel a également échappé.

Charles de Gaulle et les Français libres ont sévèrement critiqué l'action, déclarant que la flotte aurait dû tenter de s'échapper. Les efforts de sauvetage ont commencé, aucun des plus gros navires n'a repris du service pendant la guerre.

Ci-dessous le discours du Général de Gaulle à la B.B.C. dans l'émission Honneur et Patrie le 27 novembre 1942 à propos de ce sabordage : [cliquer ici](#)

Une nouvelle page va s'ouvrir et pour revenir à ce texte, la fermer.



Il existe sur internet quelques films très bien réalisés sur cette tragédie. Je vous recommande particulièrement celui dont le lien est ci-dessous. C'est un montage d'acteurs dans l'ambiance de l'époque, mais incluant très largement de nombreux documents d'époque. Le rythme est soutenu, les explications sont claires pour relater l'extrême confusion qui a régné ce jour du 27 novembre 1942. Bon visionnage !

<https://www.youtube.com/watch?v=UbOY1ITBAPl>

Cachou